

ont guidé notre action dans ce domaine. Les enseignants canadiens sont graduellement remplacés, dans la mesure du possible, après une courte période, par un personnel local. Les étudiants asiatiques au Canada bénéficient de moyens de formation qui ne sont pas disponibles dans leur pays, et ils sont ensuite en mesure de répandre dans leur pays natal les connaissances acquises, devenant ainsi des rouages essentiels dans le processus de développement de leur pays.

Voici donc, en résumé, les principes du Plan de Colombo: utilisation rationnelle des ressources, tant des pays donateurs que des pays donataires, de façon que ceux-ci puissent évoluer un peu plus par leurs propres moyens.

Ceylan

C'est ce thème sans cesse repris qui constitue la trame de l'aide canadienne. A Ceylan, par exemple, le Canada a attribué environ 29 millions de dollars. Il a terminé un relevé aérien et aménagé des installations importantes, comme des lignes de transport d'énergie et des entrepôts frigorifiques pour la conservation du poisson, et contribué à l'expansion de l'équipement hydro-électrique et à la construction de l'aéroport de Katunayake.

Les nouvelles lignes de transport d'énergie n'ont pas seulement facilité le raccordement entre les réseaux électriques des secteurs est et ouest de l'île; elles ont permis la venue de l'électricité jusqu'aux industries, aux villages et aux écoles de la vallée de Gal-Oya.

Inde

L'aide du Canada à l'Inde a atteint le total de 273 millions l'an dernier. Dans l'État de Madras, des ingénieurs canadiens et indiens ont poursuivi la réalisation de l'étape "trois" du projet hydro-électrique de la Kundah, qui aura une capacité de production électrique de 240,000 kilowatts. La contribution du Canada en services de génie et en turbines génératrices et autres biens d'équipement servant à cette troisième étape atteindra la somme de \$21,800,000 sur une période de cinq ans.

En 1964-1965, on a commencé les travaux d'aménagement du barrage hydro-électrique d'Idikki, ce qui comprend le dynamitage des rivières Periyar et Cheruthoori, dans l'État du Kerala, et la construction d'une usine d'une capacité de 500 000 kilowatts.

En 1964-1965, le Canada a convenu:

- a) d'aider l'Inde à la réalisation d'un relevé géologique qui facilitera la mise en valeur des ressources naturelles du pays; (le relevé durera de trois à cinq ans et coûtera au Canada environ \$9,500,000; il comportera des études géologiques et géophysiques et la formation d'ouvriers indiens aux méthodes modernes d'exploration minérale et autres techniques minières);
- b) d'accroître la puissance de la centrale hydro-électrique d'Umtru, située dans l'État d'Assam, ce qui entraînera une augmentation de 2,800 kW;
- c) de procurer à l'Inde du papier-journal, de l'aluminium et d'autres biens de